

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Délibération n° DB 2025-111**

Date de la convocation : 11/12/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 19

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mesdames Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, René SALEZ, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

**Représentés** : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Danielle ANDREY, M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Vincent THIERION.

**Secrétaire de séance** : M. Tony BESANCON.

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE DECHETERIE – AMENAGEMENT DE LA ZONE DE REGIE DU SERVICE COLLECTE : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Vu les statuts de l'Argonne Ardennaise et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménagers et déchets assimilés » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 mai 2024 approuvant le lancement de l'aménagement d'une nouvelle déchèterie ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 9 octobre 2025 approuvant l'avant-projet définitif d'aménagement de la nouvelle déchèterie ;

Considérant les dispositifs de subvention en vigueur ;

Considérant le plan de financement prévisionnel ;

.../...

## Aménagement d'une nouvelle déchèterie principale

### PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes				
Postes de dépense	Montant (HT)	Financeur	Dispositif	Part	Montant	
Acquisition foncière/immobilière	0,00 €	Etat	DSIL	0%	0,00 €	
Etudes techniques	3 160,00 €		FNADT	0%	0,00 €	
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	0,00 €		AAP*	0%	0,00 €	
Maîtrise d'Œuvre	147 645,00 €		AMI* *	0%	0,00 €	
Prestations connexes Maîtrise d'œuvre	13 815,00 €		DGD	0%	0,00 €	
Travaux régie de collecte	873 060,50 €		DETR 2025 (déchèterie)		457 794,00 €	
Travaux déchèterie	2 290 930,00 €		DETR 2026 (régie)	30%	261 918,15 €	
Photovoltaïque	90 000,00 €		Région Grand Est	Droit commun	4%	125 000,00 €
				Climaxion	0%	0,00 €
				Autre (préciser)	0%	0,00 €
		Conseil Départemental des Ardennes	Contrat de Territoire	3%	100 675,49 €	
			Autre (préciser)	0%	0,00 €	
		Europe	TOTAL subventions	0%	100 000,00 €	
<b>TOTAL HT</b>	<b>3 418 610,50 €</b>		<b>Reste à charge sur le HT</b>	<b>69,42%</b>	<b>2 373 222,86 €</b>	
TVA (base 20%)	683 722,10 €		FCTVA		672 946,64 €	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>4 102 332,60 €</b>		<b>Reste à charge de TVA après application du FCTVA</b>		<b>10 775,46 €</b>	
			<b>TOTAL TTC</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 102 332,60 €</b>	

Subventions + FCTVA	1 718 334,28 €
Reste à financer NET	2 383 998,32 €

Considérant le calendrier prévisionnel de réalisation ;

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- DE SOLLICITER une subvention auprès de l'Etat (DETR 2026), à hauteur de 30% du cout de l'opération HT à savoir la réalisation des bâtiments et infrastructures de la régie de collecte au sein de la nouvelle déchèterie soit 30% de 873 060,50 € HT,
- DE SOLLICITER une subvention auprès du Conseil départemental des Ardennes dans le cadre du contrat de territoire à hauteur du montant fixé dans le plan de financement ci-dessus,
- DE SOLLICITER une subvention auprès de la Région Grand Est au titre du dispositif « déchèteries exemplaires » à hauteur du montant fixé dans le plan de financement ci-dessus,
- DE SOLLICITER une subvention auprès de l'Europe, dans le cadre du dispositif FEDER à hauteur du montant fixé dans le plan de financement ci-dessus,
- DE CHARGER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette décision.

Le secrétaire de séance,

Tony BESANCON

Le Président,



Benoît SINGLIT